



Assemblée générale

Soixante-huitième session

Documents officiels

Distr. générale
29 octobre 2013
Français
Original : anglais

Deuxième Commission

Compte rendu analytique de la 11^e séance

Tenue au Siège, à New York, le mercredi 16 octobre 2013, à 15 heures

Présidente : M^{me} Brown (Vice-Présidente)..... (Jamaïque)

Sommaire

Point 17 de l'ordre du jour : Questions de politique macroéconomique (*suite*)

b) Système financier international et développement (*suite*)

Point 18 de l'ordre du jour : Suivi et mise en œuvre des textes issus de la Conférence internationale de 2002 sur le financement du développement et de la Conférence d'examen de 2008 (*suite*)

Le présent compte rendu est sujet à rectifications. Celles-ci doivent être signées par un membre de la délégation intéressée, adressées dès que possible au Chef du Groupe du contrôle des documents (srcorrections@un.org) et portées sur un exemplaire du compte rendu.

Les comptes rendus rectifiés seront publiés sur le système de diffusion électronique des documents (<http://documents.un.org>).

13-51379X (F)



Merçi de recycler 



En l'absence de M. Diallo (Sénégal), M^{me} Brown (Jamaïque), Vice-Présidente, préside la séance.

La séance est ouverte à 15 h 10.

Point 17 de l'ordre du jour : Questions de politique macroéconomique (suite)

b) Système financier international et développement (suite) (A/68/221)

Point 18 de l'ordre du jour : Suivi et mise en œuvre des textes issus de la Conférence internationale de 2002 sur le financement du développement et de la Conférence d'examen de 2008 (suite) (A/68/78-E/2013/66 et A/68/357)

1. **M. de Aguiar Patriota** (Brésil) dit que cinq ans après le début de la crise financière mondiale, rien n'indique clairement qu'on s'achemine vers une reprise durable, même si certains pays développés montrent des signes de reprise. Un retour à la récession mondiale demeure possible compte tenu de la persistance de la crise de la dette souveraine dans certains pays de la zone euro et de la possibilité d'un grave problème de la dette dans la plus grande économie du monde.

2. Il appartient à la communauté internationale dans son ensemble d'œuvrer solidairement au retour d'une croissance durable de l'économie mondiale. C'est à la faveur d'une révision des liens entre les politiques budgétaires et monétaires et d'un traitement des déséquilibres et déficiences affectant les structures de gouvernance de l'économie mondiale, notamment dans les institutions financières internationales, que l'on pourra non seulement contribuer à une reprise forte, durable et équilibrée, mais aussi créer un environnement favorable à l'action de développement au-delà de 2015.

3. Les pays développés comme les pays en développement doivent trouver la bonne combinaison d'ajustements budgétaires et de mesures incitatives. À cette fin, il faut tout d'abord que l'objectif macroéconomique principal soit le retour à la croissance économique et la création d'emplois. La politique macroéconomique et budgétaire doit aussi être renforcée par de solides programmes de protection sociale, qui sont, entre autres, un outil essentiel de réactivation de la demande globale. Il faut ensuite que les pays développés mettent en place des mesures incitatives à court terme. Il n'y aura de marge de manœuvre et de viabilité budgétaires à moyen terme qu'à travers une croissance économique durable. Les partenaires des pays développés, notamment les

émetteurs de monnaies de réserve internationale, doivent pour leur part tenir compte des effets de contagion des décisions de politique monétaire qu'ils prennent, notamment sur les pays en développement. Enfin, il faut envisager le contrôle des capitaux et les mesures macroprudentielles comme des outils efficaces permettant d'éviter la volatilité excessive des flux de capitaux due à la mise en place, dans les pays développés, de politiques monétaires non conventionnelles.

4. Il faut en outre redoubler d'efforts dans la réforme des institutions de Bretton Woods. Les pays en développement doivent y être adéquatement représentés, afin de renforcer le dispositif de sécurité financière mondiale et de mobiliser des ressources financières nouvelles et supplémentaires pour les pays criblés de dettes. Le retard dans la mise en œuvre de la réforme des quotes-parts et de la gouvernance du Fonds monétaire international, décidée en 2010, est une source de grande préoccupation. Un nouvel examen global de la formule des quotes-parts est également attendu de longue date.

5. Une approche systémique du Consensus de Monterrey de la Conférence internationale sur le financement du développement et de la Déclaration de Doha sur le financement du développement pourrait constituer une plate-forme valable pour le processus de mise en œuvre et de suivi du financement du développement. À cet égard, le Brésil se félicite des travaux du Groupe de travail ouvert sur les objectifs de développement durable et du Comité intergouvernemental d'experts sur le financement du développement durable, qui ont permis de définir des objectifs du développement durable et de réfléchir sur des modalités nouvelles de financement de la réalisation de ces objectifs.

6. Comme cela a été convenu à Doha, il faut, avant la fin de 2013, prendre une décision sur la tenue, au plus tard en 2015, d'une conférence sur le financement du développement. Dans le cadre du Conseil économique et social, la conférence créerait une commission du financement du développement, afin de remédier au décalage entre les engagements politiques et leur mise en œuvre. La délégation brésilienne demande instamment à l'Assemblée générale de lancer le processus préparatoire de cette conférence.

7. L'Aide publique au développement (APD) devrait continuer à jouer un rôle de premier plan dans

l'éradication de la pauvreté et de la faim dans le monde. La réduction des niveaux d'APD, pour la deuxième année consécutive, est une source de grande inquiétude, au moment où la demande mondiale et les flux d'aide privée sont en baisse. Les donateurs sont encouragés à respecter pleinement leurs engagements.

8. Ce sont les États Membres qui doivent superviser le recours aux ressources du secteur privé et aux autres ressources non budgétaires pour financer les initiatives de l'Organisation des Nations Unies, tout en veillant à ce que cela ne se fasse pas aux dépens des ressources ordinaires qui sont traditionnellement affectées au volet développement. Les pays donateurs devraient augmenter l'APD bilatérale et multilatérale existante et établir des calendriers clairs et transparents pour atteindre les niveaux d'aide convenus. Il importe aussi de tenir compte des engagements non tenus en matière d'APD dans le contexte des actions de développement au-delà de 2015. Compte tenu de la faiblesse actuelle des taux d'intérêt, il convient d'approuver des paramètres de mesure de la concessionnalité des prêts alloués aux pays en développement, ce qui permettra d'éviter de gonfler les chiffres de l'APD.

9. **M. Gaumakwe** (Botswana) dit qu'à la suite de la crise financière et économique de 2008, la reprise économique dans les pays du Sud est lente et les craintes d'une plus grande instabilité persistent. La crise a frappé le marché des produits de base et gravement affaibli les sources de recettes de nombreux pays. En ce qui concerne le Botswana, la faiblesse de la demande mondiale et la baisse des prix des matières premières a pesé sur les niveaux d'exportation et de recettes du pays dès le quatrième trimestre de 2008. Les programmes nationaux de développement et d'infrastructures concourant à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement ont dû être revus à la baisse. Durant deux années budgétaires, le Botswana a été contraint de consacrer près de 10 % de son budget à la réduction du déficit. Cette crise s'est soldée par la destruction de 39 % des emplois dans le secteur minier, 37 % dans les services et 15 % dans le secteur manufacturier.

10. L'investissement étranger direct (IED) est un moteur important du développement économique. Le Botswana a favorisé l'IED grâce à diverses mesures dont la rationalisation des organismes publics. Une nouvelle organisation a été mise en place en 2012 pour promouvoir l'investissement et les exportations. Les

apports d'IED sont cependant restés limités, car le pays est enclavé et son économie est de taille modeste.

11. Plutôt que d'être punis, les pays à revenu intermédiaire devraient être aidés à poursuivre leur développement. Il ne faut pas que leur économie ralentisse. Dans son rapport sur la coopération pour le développement des pays à revenu intermédiaire (A/68/265), le Secrétaire général aurait bien fait de noter que si sur les 101 pays à revenu intermédiaire qui existaient en 1960, seulement 13 pays sont passés dans la catégorie des pays à revenu élevé, c'est clairement un échec de la communauté internationale.

12. Les politiques destinées à répondre aux besoins de financement du développement dans les pays à revenu intermédiaire ne doivent pas être conçues selon les besoins particuliers de chaque pays. Elles devraient aussi tenir compte des besoins liés au développement des infrastructures, au renforcement des capacités, à l'industrialisation, au développement et à l'utilisation des technologies et à la formation professionnelle. La délégation du Botswana engage le Comité intergouvernemental d'experts sur le financement du développement durable à proposer un mécanisme de financement des actions prioritaires de développement dans les pays à revenu intermédiaire au titre de l'action en faveur du développement au-delà de 2015.

13. **M. Weisleder** (Costa Rica) dit que le nouveau programme d'action en faveur du développement au-delà de 2015 nécessite un accord équilibré et financièrement viable qui permettrait de renforcer les fondements du développement international. Il faut pour cela lancer un dialogue ouvert afin de formuler les justes aspirations des pays en développement, en coopération avec les pays développés et sur la base du principe de la responsabilité commune mais différenciée.

14. Les modalités permettant de mobiliser au mieux les ressources nationales et internationales, publiques et privées, et d'attirer et de gérer les IED et les envois de fonds, méritent d'être examinées avec soin. Dans le domaine tout aussi important du commerce international, il importe de mener à bonne fin le Cycle de Doha, sans plus tarder. Déplorant la baisse des niveaux d'APD au cours des deux années précédentes, l'orateur précise que cette aide demeure vitale pour le développement des pays à revenu intermédiaire et demande instamment aux pays développés de tenir les engagements pris en matière de financement

international du développement au titre du Consensus de Monterrey et de la Déclaration de Doha. Les Nations Unies sont appelées à jouer un rôle central dans la coordination du processus de suivi du financement du développement et devraient renforcer leur coopération avec la Banque mondiale, le Fonds monétaire international (FMI) et l'Organisation mondiale du commerce (OMC). La délégation du Costa Rica salue les efforts déployés à cette fin, notamment la tenue du sixième Dialogue de haut niveau sur le financement du développement.

15. Il faut en outre poursuivre les consultations ouvertes et transparentes sur l'examen et l'analyse des financements innovants. L'importance des défis posés – les changements climatiques et la réduction importante de la pauvreté, y compris l'éradication de la pauvreté extrême et de la faim – nécessiteront des ressources très importantes qu'il faudra mobiliser de façon à la fois appropriée et efficace en évitant les gaspillages et la corruption.

16. **M^{me} Pacheco** (État plurinational de Bolivie) dit que la récente crise financière a une fois de plus montré que ce sont les pauvres du monde qui paient le prix des crises capitalistes. Avec le capitalisme, il y a beaucoup plus de perdants que de gagnants, un des plus grands perdants étant notre Terre nourricière.

17. L'oratrice cite parmi les causes structurelles de la crise du capitalisme mondial la concentration de la richesse dans quelques pays et dans les mains de petits groupes; la mobilisation de montants astronomiques pour produire et commercialiser des biens et des ressources qui procurent des bénéfices énormes très rapidement; la promotion d'un modèle consumériste excessif; la spéculation destinée à assurer des profits rapides; les pratiques financières qui mettent à mal les économies et la souveraineté des États, notamment ceux des pays en développement, et le contrôle monopolistique des ressources naturelles et des profits qu'elles génèrent; ainsi que le mythe fondateur du système – selon lequel l'investissement étranger est la panacée – qui fait que les grands investisseurs dominent et asservissent les États et les peuples.

18. Le développement économique ne doit pas être orienté vers les marchés, les capitaux et les profits. Il doit plutôt être global et viser le bonheur des hommes, ainsi que l'harmonie et l'équilibre avec Dame nature. À cet égard, l'État plurinational de Bolivie propose à tous les peuples du monde une alternative au

capitalisme, qui vise à glorifier la vie plutôt que le profit. Cette approche s'oppose à l'exploitation de l'homme par l'homme et à l'exploitation effrénée des ressources naturelles.

19. L'architecture financière internationale doit être profondément modifiée. Les pays en développement devraient participer à la prise de décision et le nouveau système financier doit être conçu pour éradiquer la pauvreté, faciliter le développement durable, favoriser le respect des décisions souveraines des États et déraciner le colonialisme financier, grâce auquel les institutions financières internationales interviennent dans les affaires des pays en utilisant la dette comme un moyen de chantage pour imposer des politiques conçues à l'étranger. L'oratrice demande la mise en place d'un nouveau mécanisme intergouvernemental favorisant le financement du développement et appelle à la tenue d'une autre conférence de suivi du financement du développement. À cet égard, elle considère que les Nations Unies doivent jouer un rôle central dans le processus de suivi.

20. **M. Kushneruk** (Ukraine) souligne que l'économie mondiale stagne, tandis que la pauvreté se répand dans certaines régions de la planète. Chaque pays est certes responsable au premier chef de son développement, mais il importe de tenir les engagements internationaux à l'égard des pays en développement, y compris les pays à revenu intermédiaire.

21. L'orateur s'inquiète des effets de la crise financière sur le commerce, notamment dans les pays en développement, et sur la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Il faut, par ailleurs, mener à bonne fin le Cycle de Doha car tout retard supplémentaire dans la conclusion d'un accord en réponse à la crise financière et économique mondiale pourrait entraîner des pertes colossales, avec des millions de personnes prises au piège de la pauvreté et une plus grande érosion des acquis du développement. Le Consensus de Monterrey a permis de discuter de l'efficacité de l'aide. Ces discussions sont actuellement conduites par le Partenariat mondial pour l'efficacité de la coopération pour le développement.

22. L'Ukraine appuie de longue date les initiatives de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) visant à renforcer les capacités commerciales de ses États membres. La CNUCED a d'ailleurs récemment lancé un nouveau

projet technique d'évaluation de la législation ukrainienne sur la concurrence.

23. Selon la Banque mondiale, l'économie de l'Ukraine est passée à la vitesse supérieure en 2013, mais elle doit être rééquilibrée. Cela signifie qu'il faudra résoudre la crise en Europe méthodiquement, même si cela doit prendre un peu de temps, et retrouver de la croissance dans la zone euro. Une hausse de la demande externe aiderait l'économie ukrainienne à prendre encore plus de vitesse. Une politique budgétaire plus rigoureuse et des taux de change plus souples seraient de nature à renforcer la résistance aux chocs externes. Il est donc essentiel de combiner plusieurs mesures crédibles pour assurer les financements nécessaires à la couverture des déséquilibres externes. Il faut également que l'environnement de l'investissement s'améliore pour faciliter la poursuite des réformes structurelles et ainsi stimuler la croissance économique à long terme.

24. L'accumulation d'énormes réserves monétaires par les banques centrales de certains pays a créé des déséquilibres économiques. La meilleure façon de produire une véritable croissance économique dans le monde est d'investir dans les secteurs de l'économie réelle tels que la construction et la production.

25. **M^{me} Subramaniam** (Fonds monétaire international) dit qu'en décembre 2010, le Conseil des Gouverneurs du FMI a approuvé un ensemble de réformes prometteuses concernant la structure des quotes-parts et de la gouvernance du Fonds, menant ainsi à bonne fin la quatorzième Révision générale des quotes-parts. Cet ensemble de réformes permettra, pour la première fois, d'accroître de 100 % les quotes-parts et de les réajuster en profondeur afin de mieux refléter les changements survenus dans le poids relatif de chacun des pays membres dans l'économie mondiale. Les réformes ont renforcé la représentation des pays émergents, à la faveur d'une augmentation des quotes-parts de 54 pays. Elles ont aussi donné plus de visibilité aux pays à faible revenu, puisqu'ils disposent de presque trois fois plus de voix de base. La quatorzième Révision générale des quotes-parts va quasiment doubler le capital du Fonds qui passe de 248,5 milliards de dollars à 477 milliards de dollars. Plus de 6 % des quotes-parts seront transférés de pays membres surreprésentés à des pays sous-représentés, qui sont des pays émergents et des pays en développement dynamiques. La Chine deviendra ainsi le troisième membre le plus important du Fonds. Le

Brésil, l'Inde et la Fédération de Russie compteront parmi ses dix plus gros actionnaires. En outre, les quotes-parts et le nombre de voix des membres les plus pauvres seront aussi préservés.

26. Des changements inédits ont également été apportés aux règles relatives au choix des membres du Conseil d'administration, puisque certains gros actionnaires n'ont plus le droit de nommer un directeur exécutif. À l'avenir, tous les directeurs exécutifs seront élus. La proportion de membres européens du Conseil d'administration a été réduite en comparaison avec celle des membres du monde en développement. Deux groupes de membres de l'Afrique subsaharienne ont bénéficié de deux postes de directeurs exécutifs supplémentaires.

27. Les réformes ont été ratifiées par une grande majorité de parlements de pays membres et entreront en vigueur dès que les quelques ratifications manquantes auront été complétées.

28. **M^{me} Barth** (Organisation internationale du travail) dit qu'en 2013, le monde devrait compter 202 millions de chômeurs, dont 73 millions de jeunes. Au cours des cinq dernières années, la crise a engendré 32 millions de chômeurs supplémentaires. En outre, on compte près de 870 millions de pauvres qui travaillent sans gagner suffisamment d'argent pour se sortir, ainsi que leurs familles, de la pauvreté. Dans les pays en développement, l'emploi non structuré a atteint des niveaux inacceptables, soit 40 % dans les deux tiers de pays pour lesquels des données sont disponibles.

29. Le manque d'emplois nouveaux pour les jeunes est un des problèmes les plus saillants. Les pertes économiques, l'agitation sociale et l'instabilité politique qui en résultent sont telles qu'elles seront ressenties par les prochaines générations. Les taux de chômage des jeunes, qui sont deux à trois fois plus élevés que le taux de chômage moyen, continueront à croître. Le nombre de jeunes qui n'ont pas d'emploi et qui n'ont pas reçu un enseignement ou une formation a augmenté de 15,8 % dans les pays industrialisés.

30. D'ici à 2030, la population employée devrait augmenter de 470 millions. Le défi essentiel, au-delà de 2015, est de créer 600 millions d'emplois nouveaux au cours des 15 prochaines années. À l'évidence, on ne peut envisager de développement durable à long terme sans création d'emplois. Les responsables politiques doivent donc relever le défi de l'intégration des politiques macroéconomiques, financières et de

l'emploi afin de promouvoir la croissance et l'emploi. Il s'agit notamment de prendre des mesures favorisant l'investissement et le climat des affaires, surtout pour les petites entreprises et les jeunes pousses. Il faut aussi faire des réformes pour promouvoir la création d'emplois, réduire les activités non structurées, respecter pleinement les droits des travailleurs et favoriser la protection sociale. Les politiques de l'emploi et de l'investissement social devraient tendre à appuyer la demande globale; réduire les inégalités; établir un salaire minimum de façon appropriée; renforcer les liens entre productivité, salaires et emplois; assurer une plus grande participation des employés, notamment les jeunes, les femmes, les travailleurs âgés et les personnes handicapées; réduire le chômage et le sous-emploi structurels à long terme; assurer la formation professionnelle, notamment pour les groupes vulnérables, et élargir les seuils minimaux de protection sociale.

La séance est levée à 15 h 55.